

FERD. GAGNON, Rédacteur et Gérant pour les États de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'État de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 1er AOUT, 1872.

EN FUMANT.

On dit que tous les premiers ministres des États Européens sont franc-maçons, le cardinal Antonelli et le grand Vizir exceptés.

Un homme de 150 livres, contient 110 livres d'eau et de sang, ce qui donne 40 livres pour la charpente osseuse et les matières grasses.

Gérin, du Constitutionnel, qui est un joyeux garçon, se permet des jeux de mots jusque dans les annonces de son journal. C'est ainsi qu'on lit dans l'annonce de M. Napoléon Charbonneau, qu'il tient étoux "A Penseigne du Bœuf et du Cauchon gras." C'est cruel, il faut l'avouer, et je ne serais pas surpris de voir avorter l'entreprise du chemin des Piles.

Pour M. Charbonneau, avec une telle enseigne, il ne pourra guère aspirer à devenir le pourvoyeur de la compagnie du chemin de fer du Nord. Il l'aura bien mérité!

Jolies maximes sur la reconnaissance. La reconnaissance est un des premiers besoins d'une belle âme.

Obligez cent fois, refusez une, on ne se souviendra que du refus. On sollicite le premier bienfait, on exige le second, et souvent le troisième est arrivé que la reconnaissance est encore en chemin.

Cinq petites filles jouent à la dame en visite, elles causent ménage, naturellement; la plus jeune dit: —Moi, je voudrais être princesse.

La petite Lili: —Moi, ambassadrice.

Mlle Emma: —Je veux un mari blond: maman dit que le caractère est de la couleur des cheveux.

—Moi, dit Laura, je veux un mari amiral; —c'est si joli l'uniforme de marin.

—Et toi demandent-elles à la petite Lucy.

Mlle Lucy, âgée de dix ans, répond froidement: —Moi, je désire être veuve.

COURTES-HEUSE.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Un nommé Nolin s'est noyé à Lowell, le 19 juillet. Il laisse une femme et deux enfants.

A. T. Stewart, le millionnaire irlandais de New-York, vient d'envoyer \$20,000 au comité d'élection de Greeley.

La France a 27,000 milles de télégraphe, l'Angleterre 23,000, la Russie 25,000, les États-Unis 75,000, ou l'équivalent de la France, de l'Angleterre et de la Russie; l'Allemagne du Nord 15,000, les autres possessions d'Amérique en dehors des États-Unis 11,000.

New-York, la grande cité américaine, n'épargne rien pour l'éducation. Les dépenses du département de l'Instruction Publique pour 1872, sont fixées à \$3,017,265. Au mois de décembre 1871, il y avait 2,765 professeurs et 101,883 élèves.

Les dépenses de la ville de Worcester ont été de \$126,835, pendant le mois de juin et sa dette s'est accrue de \$117,329 pendant la même période.

Le commerce de San Francisco prend de plus en plus de l'importance. Pendant les premiers six mois de 1872, 300,000 tonneaux de marchandises y ont été reçus, et il a été exporté pour \$7,662,357.

Le 9 du mois dernier, pendant que J. B. Forand, ci-devant de West Farnham, P. Q., maintenant de Burlington, Vt., était occupé à arranger une roue, aux scieries de Lindsley dont il est le foreman, il tomba sur une scie ronde en mouvement qui lui coupa l'index de la main gauche.

Les journaux de St. Hyacinthe et de Granby sont priés de reproduire.

La semaine dernière, le feu a détruit les boutiques du chemin de fer Erie, à Jersey city. Pertes \$3,500,000. 1100 hommes trouvaient de l'ouvrage dans ces boutiques.

Mgr. O'Reilly, du diocèse de Springfield, est parti pour l'Europe. Pendant son absence le kvd. P. Healy, de Chicopee, est chargé de l'administration diocésaine.

LA BANDE DE LA TAILLE.

Nous avons raconté, il y a quelques mois, la découverte d'une bande de voleurs italiens qui exploitait l'arrondissement d'Aix en Provence et les cantons voisins. Les individus qui formaient cette association, connue sous le nom de Bande de la Taille, comparaissent aujourd'hui devant la cour d'assises des Bouches du Rhône. Le nombre des affiliés a été de beaucoup exagéré; les correspondances et les journaux du Midi annoncent que la bande se composait de plus de 14 personnes.

Il y avait quatre femmes, sur lesquelles pèsent une grande partie des charges de l'accusation, et qui ne seront pas des moindres attraites de cette dramatique affaire.

Parmi les bandits de la Taille, qui ont commis plus de dix vols, trois qualifiés, et quatre assassinats, tous sont Italiens; il n'y avait point un seul Français.

Le chef de cette redoutable association Fontana, n'a rien au physique qui rappelle le chef de brigands classique; ce n'est ni Fra-Diavolo, ni même Mandrin.

Figurez-vous un homme aux traits vulgaires, de petite taille, très maigre et dévoré par une phthisie qui menace de l'enlever d'un jour à l'autre. Il n'a plus que le souffle, et si ce n'était

ses yeux vifs et brillants qui relèvent un peu sa physionomie, on le prendrait pour un petit bourgeois inoffensif. C'est cependant lui qui a organisé la bande, qui dirigeait les principales opérations et qui stimulait le zèle des associés novices.

Quoiqu' relativement jeune, il a un passé déplorable, et après avoir accompli de sinistres exploits en Italie, il est venu en France vers 1866; il a fait partie, sous le nom de Antoine Beltramo, de la bande de Nardi, de Quarante et de Coda Zabetta détraqueurs de grand chemin, qui furent exécutés à Marseille en 1867.

On se demande comment, depuis cette époque, il a pu se dérober à toutes les recherches de la justice française, qui l'avait condamné en 1867 aux travaux forcés à perpétuité, par contumace, pour trois vols qualifiés. Toujours est-il qu'il a reparu en Provence peu de temps après cette condamnation, et qu'il a recommencé la série de ses méfaits. Son quartier général était au Puy-Sainte Réparate, dans une maison de campagne qu'il avait louée et qui servait de repaire à la plupart de ses complices.

Outre le quartier général de Puy-Sainte-Réparate, la bande de la Taille avait deux subdivisions, l'une à Salon, commandée par Joseph Montegazza; la seconde, dont le siège était à Marseille avait pour chef Joseph Trinchieri.

Ces trois individus que l'on peut regarder comme les plus dangereux, avaient travaillé quelque temps comme terrassier soit aux digues de la Durance, soit au canal du Verdun, soit encore aux diverses lignes ferrées du département.

Parmi les associés en sous-ordre se trouvait un jeune Italien, du nom de Louis Garbarrino, qui, après avoir déserté en Italie d'un régiment de bersaglieri pour échapper aux suites d'une condamnation à mort, était venu en France au moment de l'invasion, et avait été accepté par Garibaldi lui-même parmi les volontaires qu'il traînait après lui.

Il se battit à Dijon, et quand on licencia son corps il ne trouva rien de mieux que d'entrer dans la bande que dirigeait Fontana.

La femme Montegazza est une des figures les plus intéressantes de cette sinistre réunion d'assassins. Elle n'a pas démenti son origine, car elle a eu pour père un scélérat de la pire espèce, condamné aux travaux forcés à perpétuité à la suite de plusieurs vols à main armée sur les grands chemins.

Cette femme est le type achevé de la forte fille du peuple; elle a des traits réguliers, mais énergiques; ses cheveux noirs couvrent son front déprimé. Des rides précoces sillonnent son visage qui respire la plus bestiale lubricité. Aux premiers jours de sa détention, elle a scandalisé ses co-détenues par ses propos licencieux et ses allures lascives. Plusieurs fois les géoliers ont été forcés de la mettre au cachot pour arrêter son dévergondage. Elle n'en a pas moins donné le jour en prison à une fille qu'elle allaitait avec beaucoup de tendresse.

C'est sur la limite des trois départements des Bouches du Rhône, des Basses Alpes et de Vancluse, que la bande de Fontana a exercé pendant plus d'un an sa coupable industrie. C'est sur les rives de la Durance que ces voleurs, ces assassins se sont illustrés. Plus d'une fois les eaux rapides de la rivière provençale ont roulé les cadavres des victimes de Fontana et de ses complices. Ils se répandaient par petits groupes de trois et quatre dans les campagnes qui avoisinent Forcalquier, Pertuis, Cadenet, Meyrargues et Salon; ils venaient même jusqu'aux portes de Marseille. Ils prenaient les allures d'honnêtes paysans, emmenant le plus souvent avec eux un âne maigre à l'aspect lamentable.

On les voyait passer à travers les fermes, s'enquérant des affaires du pays et ayant l'air de chercher du travail. Quand ils avaient des informations suffisantes, ils revenaient auprès de Fontana ou d'un sous chef et ils combinaient ensemble le plan de leurs nocturnes opérations. De temps en temps, les populations apprenaient avec terreur qu'un assassinat, qu'un vol avait été commis, mais la justice ne parvenait pas à mettre la main sur les coupables.

Les parquets de Tarascon, d'Apt, de Forcalquier, d'Aix et de Marseille s'empressaient d'informer, mais sans résultats.

Un jour, cependant, 5 novembre 1871, à la suite d'un meurtre commis sur la personne d'une vieille femme, Marie Jullien, veuve Larobot, on put mettre la main sur l'auteur du crime qui se nommait Ribetto. La femme assassinée, malgré son âge avancé, se livrait à la prostitution; on lui supposait une petite fortune, mais Ribetto prétend qu'il n'a rien trouvé. Habilement interrogé, Ribetto à qui l'on promet un adoucissement de peine, fit des révélations très précises sur l'existence d'une bande de voleurs et d'assassins dont il avoua faire partie.

Ainsi fut découverte cette terrible et mystérieuse association qui va rendre compte à la justice de ses abominables forfaits.

HORRIBLE.

Une correspondance particulière de Lisbonne annonce qu'un ballon, contenant deux cadavres est tombé à quelque distance de la côte. Ces deux cadavres étaient ceux d'une femme et d'un mulâtre.

Le mulâtre avait la tête fracassée et l'épaule droite rongée. La jeune femme gisait les membres crispés, la bouche béante et les yeux effroyablement ouverts.

L'homme n'avait sur lui aucun papier, mais on a trouvé dans la poche de la femme des lettres établissant qu'elle se nomme Angéline M. demeurant calle (rue) de Bolivar, à Caracas.

Ces deux cadavres sont, sans aucun doute, ceux des acteurs de l'épouvantable drame qui s'est dernièrement passé à Caracas, et dont une correspondance de Da Guayra a apporté les détails qui suivent:

Un mulâtre, Daniel Figuera, amoureux fou d'une jeune fille nommée Angéline M. qui l'avait repoussé pour épouser un aéronaute du nom de Rysworth, avait résolu de se venger. Pour cela, au moment où Angéline M. allait monter dans un ballon captif appartenant à son mari, il avait enjambé brusquement le bord de la nacelle, coupé la corde qui retenait le ballon et disparut derrière les nuages avec sa victime affolée.

Que s'était-il passé pendant l'effroyable trajet du ballon à travers l'Atlantique? Voici ce qui semble certain:

Le mulâtre a d'abord voulu se précipiter sur sa victime; mais arrêté par un geste résolu de celle-ci qui menaçait de se précipiter dans l'espace, il s'est, désespéré, brûlé la cervelle. Puis la malheureuse femme a dû rester plusieurs jours en tête à tête avec le cadavre, tandis que le ballon filait vertigineusement au gré du vent.

La faim l'a pris: elle a essayé de manger l'épaule de Figuera; mais l'horreur et le dégoût l'ont emporté et elle est morte de faim.

Les deux corps ont été mis en bière et déposés dans l'église de Souhaio, où des messes ont été dites pour Angéline M. et Daniel Figuera.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

Le Président n'est pas comme on le croit généralement, nommé directement par le peuple, mais par des électeurs spéciaux revêtus d'un mandat ad hoc. Ce mandat est conféré de la manière suivante.

Aux termes de la Constitution, chaque Etat nomme, suivant les conditions déterminées par sa législation, un nombre d'Électeurs égal au nombre total des sénateurs et des représentants congressionnels auxquels il a droit.

Ces électeurs se réunissent en collèges électoraux dans leurs États respectifs, et votent au scrutin pour le Président et le Vice-Président.

Il est fait un bordereau distinct pour chacune des personnes qui ont reçu des votes, et ce bordereau est envoyé, signé et certifié, au Président du Sénat des États-Unis.

Le dit Président, en présence des deux Chambres du Congrès, ouvre les bordereaux, compte les votes des divers États pour l'office de Président, et le candidat réunissant le plus grand nombre de voix, si ce nombre constitue la majorité des votes exprimés, est reconnu pour Président. Si, au contraire, aucun candidat ne réunit la majorité des votes exprimés, l'élection est déferée à la Chambre des Représentants, qui élit le Président au scrutin parmi les trois candidats qui ont reçu le plus de voix, chaque Etat dans cette élection étant limité à une voix. Pour qu'elle soit valable, il faut que les deux tiers au moins des États soient représentés, et qu'elle implique un nombre de voix égal à la majorité du nombre total des États.

Ainsi le Président est élu, soit par la majorité absolue des voix exprimées par les électeurs de tous les États; soit, à défaut de majorité absolue des votes électoraux, par la Chambre des Représentants,—chaque Etat, dans ce dernier cas, comptant pour un seul vote.

M. Henry Maudsley dit: Le plein et entier développement de toutes les forces de la nature est nécessaire à l'existence d'une intelligence saine et vigoureuse. Précisément: l'humanité requiert un équivalent de forces vitales pour la manifestation libre de la pensée. Quand on considère que le sirop composé d'hypophosphites de Fellows suppléé au moyen de pureté dans le sang, rétablit le système nerveux, donne la vigueur aux différents organes, et la santé nécessaire au développement de l'intelligence, on est étonné de voir l'imbécillité qui règne partout.

Comme le manque de pureté dans le sang, ou une perte directe de ce fluide, sont la cause du désordre pour les sens et pour le système nerveux en général, nous pouvons compter avec sûreté sur la disposition de ces désordres dangereux au fur et à mesure que la condition du sang s'améliore.

VARIÉTÉS.

—A la cour d'assises:

—Le président s'adressant à l'accusé qui est prévenu d'assassinat sur la personne d'une vieille portière.

—Votre profession?

L'accusé, d'une voix enrouée.—Ouvreur de portières.

Frisson général parmi les membres du jury.

Au beau milieu de la plaidoirie de son avocat, l'accusé avoue son crime. Le président croit devoir clore le débat.

—Le coupable avoue, dit-il.

—Permettez, monsieur le président, riposte l'avocat, le coupable avoue, c'est possible; mais moi je n'avoue pas!

Et il continue sa plaidoirie.

Deux voyous à la sortie de l'audience:

—Dis donc, a-t-il remouché les juges! Si j'avais été défendu comme ça, j'aurais pas collé un radis à mon propriétaire!

••

—Entrons à la police correctionnelle, pour rire un brin:

—Le président.—Vous êtes prévenu.

L'accusé.—Pardon, mon président, si j'avais été prévenu, je ne serais pas ici, aussi je demande la remise à huitaine, mon avocat n'est pas prévenu, lui.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit, et voilà trois fois que je vous vois sur ce banc; qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre?

—Voilà, mon président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

••

—Accusé, on vous a trouvé hier en état de vagabondage.

—Dame mon président, j'sais plus où coucher depuis l'incendie de la préfecture de police.

—Comment ça?

—On a brûlé mon sommier.

••

On juge un individu qui, caissier dans deux maisons à la fois, a volé ses deux patrons le même jour.

Le président.—Accusé, avouez-vous votre double crime?

L'accusé.—Dame!... qui est-ce qui n'a pas fait son petit trou à la lune?

Le président, sévèrement.—Il ne s'agit pas de l'une, ici... Il s'agit de l'une et l'autre.

••

Le président.—Accusé, pourquoi avez-vous donné un soufflet à votre femme?

L'accusé.—Je vais vous dire, monsieur le président.—Je voulais encore boire un litre, elle ne voulait pas; alors je lui dis comme ça:—Eh bien, rien qu'un canon—Non, qu'elle me répond.—Ma foi, la patience m'a manqué, et comme elle ne voulait pas mettre les poches....

Le président.—Vous lui avez mis votre main toute entière.... sur la figure

L'accusé.—Comme vous dites.

Le président.—On vous représente comme étant toujours gris.

L'accusé.—Dame, monsieur le président, ça vaut mieux que d'être bête, ça dure moins longtemps.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

Le 25 courant, à Montréal, madame Théodore Doucet, une fille.

A North-Brookfield, Mass., le 17 juillet, madame P. N. Berger, un fils.

Au même lieu, le 13, madame A. B. Tétreault, un fils. Le 8, madame J. P. Jacques, un fils.

A Lawrence, Mass., le 23 juillet, madame David Guéin, une fille, Parrain et marraine M. Philipp; Bonenfant et sa dame.